

Cessez-le-feu – Halte au massacre à Gaza !

Nous exigeons l'arrêt immédiat des opérations militaires contre la Bande de Gaza.

L'offensive menée par l'Etat d'Israël contre la population de la Bande de Gaza, ses habitations, ses infrastructures est d'une violence sans précédent.

Nous condamnons les crimes de guerre commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens.

Mais, ces crimes ne peuvent en aucun cas justifier qu'Israël commette d'autres crimes de guerre avec l'aval de ses alliés.

Des quartiers entiers ont été rasés, des écoles, des universités, des hôpitaux détruits.

On compte au soir du 18 octobre, 3478 Palestiniens tués dont 853 enfants et 6 journalistes, 12 500 blessés impossibles à soigner, et des centaines de milliers de personnes déplacées qui se trouvent sans abri. En Cisjordanie occupée 61 palestiniens ont été tués et plus de 1000 blessés depuis le 7 octobre. En Israël on compte plus de 1400 morts et au moins 4121 blessés. Ainsi qu'au moins 130 otages.

A Gaza du fait d'un siège inhumain, l'eau, l'électricité et la nourriture manquent cruellement.

Déjà durement touchée, la population de la Bande de Gaza est au bord d'une catastrophe humanitaire majeure. Ce sont des crimes de guerre, qui visent aujourd'hui les hommes, les femmes et les enfants de la Bande de Gaza, au nombre de 2,2 millions.

- Nous demandons d'urgence au président de la République de cesser son soutien inconditionnel à la politique israélienne. La France devrait porter la voix de la paix.

- La France doit demander la levée immédiate du siège inhumain imposé à la population de Gaza, et l'annulation de l'ordre d'évacuation de la moitié du territoire de la Bande de Gaza.

Au-delà de la catastrophe humanitaire que nous dénonçons, rien ne peut justifier la destruction massive des infrastructures civiles qu'impliquerait une telle opération.

- Nous exigeons l'ouverture d'un couloir humanitaire immédiat ; ainsi que l'arrêt des opérations militaires contre la Bande de Gaza, dont les populations civiles sont et seront les principales victimes, dans le cadre d'un cessez-le feu total et immédiat.

Depuis des dizaines d'années la communauté internationale est restée passive sans faire appliquer le droit international devant les dénis des droits du peuple palestinien : occupation sans fin et colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem-Est, blocus destructeur et inhumain de la Bande de Gaza depuis 16 ans...

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien. Y compris le droit légitime à la résistance contre la colonisation, l'annexion, l'occupation toutes illégales et contre le régime d'apartheid.

Dans les Alpes de Haute Provence nous appelons à un grand rassemblement pour exprimer notre soutien,

Le lundi 23 octobre à 18 heures porte Saunerie à Manosque

Les libertés d'expression et de manifestation, libertés démocratiques fondamentales, doivent être respectées.

Contact : ass.fps04@gmail.com

4 ACG ; AFPS 04 ; ANPNPA ; Association BADR ; Association Mosquée Nasr ; - CRR 04 ; LDH 04 ; LFI 04 ; Libre Pensée 04 ; Parti de Gauche ; Plume d'espoir ; POI 04 ; Solidaire 04 ...